

Ministère de la Culture
3 rue de Valois – 75001 Paris

Service de presse :
01.40.15.83.31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr

Communiqué de presse

Paris — 29 janvier 2020

Franck Riester, ministre de la Culture, félicite les professionnels du cinéma français nommés aux César

En 2019, le cinéma français a une fois encore démontré toute sa vitalité, sa diversité, sa capacité à changer les regards et à éveiller les consciences.

Il nous a enflammés avec un simple portrait ; il a rappelé le pouvoir de la parole pour faire advenir la vérité ; il a jeté un regard nouveau sur l'autisme et sa réalité ; il a retracé le combat d'un homme contre l'injustice et l'antisémitisme ; il a dépeint les banlieues sans céder à la facilité ; il nous a rendus nostalgiques face au temps qui passe ; et il nous a montrés la monstruosité dont est capable l'humanité, et la lumière qu'on peut, malgré tout, y trouver.

Franck Riester, ministre de la Culture, adresse ses chaleureuses félicitations à l'ensemble des professionnels du cinéma, artistes et techniciens, nommés pour la Cérémonie des César 2020.

Au vu des réactions suscitées par l'annonce de ces nominations, Franck Riester rappelle que :

- « L'Académie des Arts et Techniques du Cinéma est une structure totalement indépendante. Elle est libre de ses choix et de son mode de fonctionnement. Il ne me revient donc pas d'intervenir dans sa procédure de nomination, ni de définir les conditions d'éligibilité des films, ni les conditions requises pour être membre de l'Académie.
- Je défendrai et protégerai la liberté de création avec la même détermination que je combats, au quotidien, toutes les formes de violences sexistes et sexuelles. Je le répète : le talent n'est pas une circonstance atténuante ; le génie, pas une garantie d'impunité. Un artiste est un justiciable comme les autres. »